

Drogues, enjeux internationaux



OBSERVATOIRE
FRANÇAIS DES
DROGUES ET DES
TOXICOMANIES



Observatoire européen des
drogues et des toxicomanies



CAPTAGON : DÉCONSTRUCTION D'UN MYTHE

Laurent Laniel

*Observatoire européen des drogues et des toxicomanies
European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction*

Les attentats du 13 novembre 2015 en Île-de-France ont engendré un intérêt soudain pour le stupéfiant désigné depuis une trentaine d'années sous le nom de « captagon », que de très nombreux médias ont hâtivement qualifié de « *drogue des terroristes* » [1]. On dispose de relativement peu d'informations sur le captagon, d'où l'apparition de théories plus ou moins fantaisistes qu'il est souvent difficile de démontrer ou d'invalider. La production de connaissances sur le phénomène est en effet fortement contrainte du fait de l'absence de données provenant des principaux marchés de consommation de cette drogue, dont les plus importants semblent être les pays du golfe Persique. Il existe cependant un ensemble d'informations fiables qui permettent de mieux formuler une série d'hypothèses relatives à la structure de l'offre de ce produit¹ et aux évolutions de sa production.

Degussa Pharma Gruppe sous forme de comprimés de couleur blanchâtre estampés d'un logo caractéristique représentant deux demi-lunes. Le Captagon[®] était alors prescrit principalement dans le cadre du traitement du trouble déficitaire de l'attention, de la narcolepsie et comme psychostimulant. Ses deux principaux marchés furent, semble-t-il, l'Europe (occidentale et de l'Est) et le Moyen-Orient.

Le Captagon[®] est composé de la fénéthylline, une drogue de synthèse de la famille des amphétamines (chaque comprimé en contenant 50 mg). Ses effets, quoique moins puissants, sont similaires à ceux de la d-amphétamine dont le sulfate est communément vendu sur les marchés des drogues illicites européens sous le nom de « speed ». La molécule de fénéthylline est issue d'une combinaison chimique d'amphétamine et

Au commencement était le Captagon[®]

À l'origine, Captagon[®] est le nom d'un médicament psychotrope commercialisé, à partir du début des années 1960, par la firme allemande

1. Cet article constitue la synthèse d'un rapport complet, publié par l'OFDT et l'EMCDDA, disponible et téléchargeable ici : <https://www.ofdt.fr/index.php?cID=940>. Il repose notamment, outre un travail de recension des sources scientifiques et médiatiques, sur des dizaines d'entretiens réalisés auprès de professionnels de l'application de la loi dans le cadre de missions réalisées au Liban et auprès de diverses institutions de l'Union européenne comme Europol et le Collège européen de police (Cepol). Le lecteur trouvera l'ensemble des repères méthodologiques dans le rapport complet.

EN PRÉAMBULE

Depuis le lancement de *Drogues, enjeux internationaux* par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) a suivi avec intérêt ce projet, en s'impliquant notamment dans le comité de rédaction de la publication. L'agence de l'Union européenne, comme son point focal français, s'efforcent en effet d'analyser l'offre de drogues et ses conséquences dans le champ de la sécurité, jouant ainsi pleinement leur rôle d'information auprès des professionnels, des décideurs et du grand public.

Ce dixième numéro de DEI, rédigé par un spécialiste de l'offre de l'EMCDDA, poursuit l'objectif commun de mise en perspective des éléments disponibles pour éclairer des problématiques souvent méconnues.

Comme le rapport complet sur le même thème, ce DEI aborde un sujet sensible : une drogue, le captagon, qui a défrayé la chronique médiatique en France et dans d'autres pays après les attaques terroristes de novembre 2015.

Qu'est-ce que le captagon ? Les djihadistes de l'État islamique en consomment-ils avant de passer à l'acte ? Quelles relations entretient le captagon qui circule actuellement sur les marchés des drogues de la Péninsule arabique avec le Captagon[®], médicament psychotrope placé sous contrôle international dans les années 1980 ? Comment l'offre de ce stupéfiant est-elle structurée ? Où est-il produit ? Par quels groupes de criminalité organisée ?

À partir d'un important travail de terrain au Liban et l'analyse d'une volumineuse documentation, ce numéro apporte des réponses tout en formulant des hypothèses sur les pans de la problématique qui sont moins bien renseignés. Loin des spéculations plus ou moins fantaisistes.

La prétendue « drogue des terroristes » est ainsi mise à l'épreuve des faits pour un état des lieux d'autant plus utile qu'il est raisonné et dépassionné et éclaire un phénomène mal compris et, par là même, source de grande confusion.

**Roumen Sedefov et
Andrew Cunningham (EMCDDA)**

de théophylline. Cette dernière est un alcaloïde naturel, bronchodilatateur et stimulant léger de la même famille que la caféine². La théophylline n'est pas placée sous contrôle international et l'on peut donc s'en procurer sans difficulté. La fénétylline est une prodrogue³, elle est métabolisée dans l'organisme en amphétamine et théophylline, si bien qu'il est très difficile de mettre en évidence la prise de fénétylline chez un sujet au moyen d'examen médico-légaux.

La fénétylline a été inscrite au Tableau II de la Convention des Nations unies de 1971 sur les substances psychotropes en 1986⁴. Selon les données publiées chaque année par l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), chargé de veiller au respect des conventions internationales sur les stupéfiants et les psychotropes, plus aucun pays ne fabrique de fénétylline depuis 2009. Les quantités infimes encore utilisées à des fins médicales ou de recherche dans le monde proviendraient donc de stocks licites restant disponibles [3]. En 2017, le médicament dont le nom commercial est Captagon[®] n'est plus utilisé à des fins médicales ou de recherche dans le monde qu'en très petites quantités, son principe actif, la fénétylline, n'est plus fabriqué et les

stocks mondiaux de cette substance sont presque épuisés.

■ Du Captagon[®] au « captagon »

Les informations disponibles indiquent que les millions de comprimés qui circulent sont des contrefaçons du médicament originel fabriquées clandestinement et ne contenant pas de fénétylline. En effet, les rapports couvrant sporadiquement une période de plus de vingt ans (1992 à 2013) qui rendent compte de tests de police scientifique effectués sur du captagon saisi en Arabie saoudite, Bulgarie, Irak, Jordanie, Liban, Serbie, Turquie et Yémen indiquent que la drogue illicite utilisée le plus souvent comme principe actif dans les comprimés de captagon est l'amphétamine, en combinaison avec d'autres substances⁵. Toutes ces analyses soulignent l'absence totale de fénétylline dans le captagon saisi et démontrent donc que les comprimés sont des contrefaçons ayant un aspect et portant un logo similaires à ceux du Captagon[®] originel. Ces éléments permettent de le démystifier et d'exposer sa véritable et très prosaïque nature : du « speed » en « cachetons » souvent coupés à la caféine.

Comprimés de captagon



Photo : Department of Identification and Forensic Science, Israel Police

■ Usages de captagon : la grande inconnue

Les estimations les plus récentes concernant l'usage d'amphétamine (et donc de captagon) et de méthamphétamine ont été produites par l'ONUDD. Elles indiquent que la prévalence annuelle en population générale (15-64 ans) de l'usage d'ATS (amphétamine-type stimulants) était de 0,27 % au Koweït en 2005 et 0,40 % en Arabie saoudite en 2006, seuls pays pour lesquels de telles évaluations existent. Pour l'ONUDD, ces chiffres semblent trop bas si on les compare à ceux des saisies, les quantités d'amphétamine interceptées dans la péninsule Arabique depuis 2008 constituant plus de 50 % du total saisi dans le monde. L'ONUDD conclut que la prévalence de l'usage d'amphétamine/captagon dans cette région est très certainement sous-évalué [4].

Extrapolation à partir des saisies

Les quantités cumulées de produit spécifiquement désigné comme « captagon » saisi dans 5 pays du Golfe (Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Qatar et Yémen) entre 2010 et 2014 se montent à 4,87 millions de comprimés et 1,43 tonne. Durant la même période, l'Arabie saoudite a été le pays réalisant de loin les plus

Le Captagon[®] en France

C'est par un arrêté du 25 octobre 1995 qu'ont été interdites en France la fabrication et la vente de Captagon[®] et de toutes les autres préparations contenant de la fénétylline, substance inscrite sur la liste des stupéfiants par arrêté du 22 février 1990. Toutefois, la France a été l'un des cinq pays au monde (avec l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas) à déclarer faire un usage médical de fénétylline jusque dans les années 2010. À compter de 2003 et jusqu'en 2010, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a délivré des autorisations temporaires d'utilisation nominatives [2] (ATUn) de Captagon[®], portant vraisemblablement sur de petites quantités (qui ne sont pas communiquées), pour quelques patients présentant une narcolepsie. À partir de 2010, l'ANSM n'a plus délivré d'ATU, hormis pour un seul patient jusqu'à épuisement du stock en 2013. L'ANSM indique qu'actuellement plus aucun patient n'est traité et plus aucune pharmacie hospitalière ne dispose de produit.

Le Captagon[®] aurait fait l'objet d'abus en France durant la période 1970-1990, en particulier dans les milieux sportifs (cyclisme, rugby) où il a été utilisé comme produit dopant du fait de ses propriétés psychostimulantes.

2. La théophylline est présente notamment dans le café, le thé et le cacao.

3. Une prodrogue est un médicament administré sous une forme inactive. Une fois administrée, la prodrogue est métabolisée *in vivo* en un métabolite actif.

4. Aux fins de la Convention de 1971 la désignation chimique de la fénétylline est « [[[(α-méthylphénéthyl) amino]-2 éthyl]-7théophylline » ; celle de l'amphétamine est « (±)-α-méthylphénéthylamine ».

5. La liste des rapports d'analyse évoqués ici est donnée dans la version complète du rapport.

grosses saisies d'amphétamine, qui totalisent plus de 325 millions de comprimés, dont plus de 100 millions rapportés pour la seule année 2014. Bien que les autorités saoudiennes ne le spécifient pas, il est légitime de considérer que l'immense majorité des comprimés saisis dans ce pays était du captagon. Des dizaines de millions de comprimés, pour la plupart identifiés comme « captagon », ont en outre été saisis de 2010 à 2014 dans les pays du Proche-Orient que sont l'Irak, la Jordanie, le Liban et la Syrie. Ces pays sont considérés comme des territoires de transit ou de production de captagon et non des marchés significatifs de consommation, bien que des informations récentes indiquent que l'usage y soit en hausse, en particulier en Syrie [5]. Depuis 2014, il semble que les saisies de captagon n'aient cessé d'augmenter dans divers pays du Golfe ainsi qu'au Proche-Orient (Émirats, Israël et Jordanie en particulier). Les statistiques plus récentes pour le cas du Liban indiquent la saisie de plus de 15 millions de comprimés en 2015, soit moitié moins que l'année précédente qui avait été, il est vrai, une année record [6].

Les déplacements d'une production transnationalisée

La production de captagon à destination des marchés de consommation des pays du Golfe est depuis l'origine un phénomène transnational. Depuis le milieu des années 1990, deux grandes étapes peuvent être distinguées.

La connexion bulgare-turque (1990-2005)

Initialement, les marchés étaient alimentés principalement depuis l'Europe balkanique et la Turquie. La synthèse d'amphétamine, le plus souvent à partir de BMK (précurseur nécessaire à la fabrication de l'amphétamine mais pouvant également entrer dans la production de détergents) et la fabrication des comprimés avaient lieu dans des pays comme la Slovénie, la Serbie et, surtout, la Bulgarie. Une partie de l'amphétamine produite en Bulgarie était envoyée en Turquie, où elle servait à la compression de captagon, parfois au sein d'entreprises pharmaceutiques ayant pignon sur rue. Toutefois, des trafiquants bulgares fabriquaient et exportaient parallèlement des comprimés, souvent via la Turquie voisine. De l'amphétamine était aussi synthétisée en Turquie, notamment à Istanbul, et dans les provinces de Gaziantep et Hatay (Antioche), frontalières de la Syrie [8]. Depuis la Turquie, les comprimés étaient transportés vers la péninsule Arabique par la route via la Syrie, le Liban et la Jordanie, mais aussi des pays du Caucase comme la Géorgie et l'Arménie. La voie maritime était également utilisée. Il est vraisemblable également que la voie aérienne était employée, même si aucune source l'attestant n'a été identifiée. La connexion bulgare-turque aurait ainsi dominé le trafic de captagon jusque vers le milieu des années 2000.

Les coups portés par la police en Bulgarie et en Turquie à partir de 2002, sans en finir entièrement avec le « business » du captagon dans ces pays, semblent néanmoins avoir entraîné une redistribution des cartes de l'offre dès le milieu des années 2000. D'une part, la production d'amphétamine et de comprimés a été partiellement transférée au Proche-Orient, à proximité des principaux marchés de consommation. D'autre part, de nouvelles sources d'approvisionnement en amphétamine se sont fait jour. En parallèle, à la faveur de la mondialisation et de l'essor du commerce conteneurisé des marchandises, les itinéraires du trafic de captagon se sont diversifiés. Enfin, bien qu'on dispose finalement de peu d'éléments probants en la matière, un pan de l'offre de captagon s'est probablement articulé à des logiques guerrières issues du conflit syrien à partir de 2011.

Relocalisation au Proche-Orient (à partir de 2005)

Les données permettant d'attester de la relocalisation partielle de la production de captagon au Proche-Orient sont lacunaires, hormis dans le cas du Liban. Le premier indice est constitué par les énormes quantités de BMK officiellement importées en Jordanie et en Irak entre 2008 et

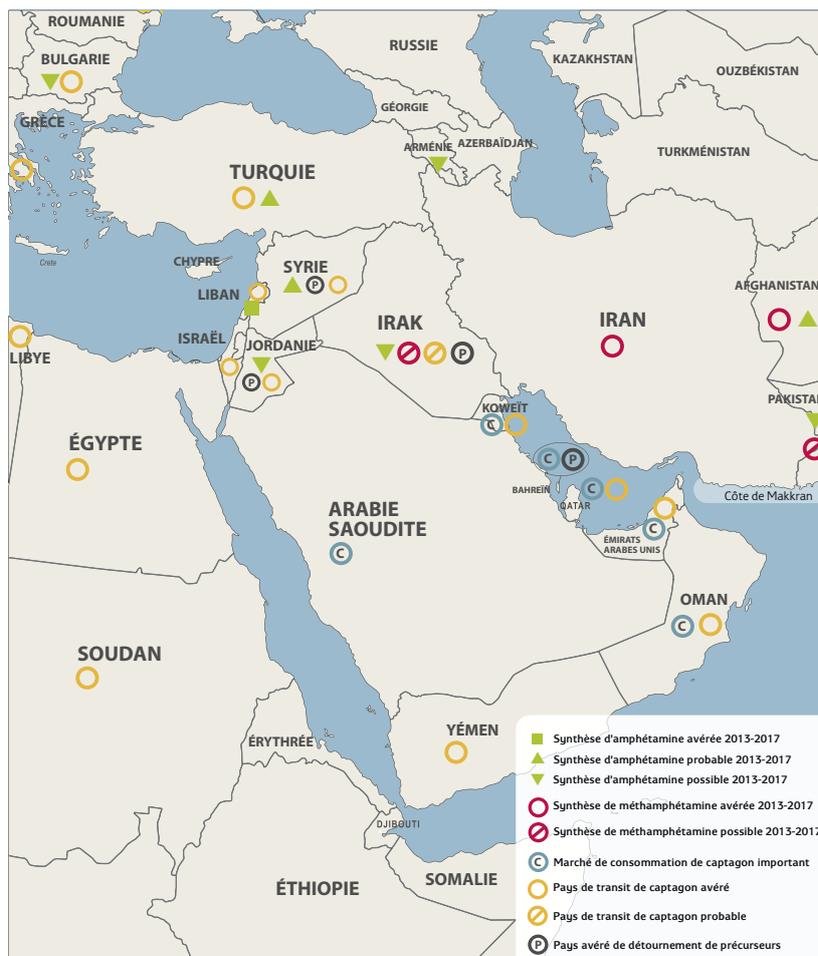
L'offre de captagon : une division du travail bien marquée

À l'instar de la production illicite des autres drogues vendues sous forme de comprimés, celle du captagon peut être décomposée en deux phases distinctes : la synthèse chimique de la substance active illicite, dans ce cas de l'amphétamine ; puis la fabrication des comprimés (compression). En Europe, comme semble-t-il dans les autres régions où l'on produit du captagon, bien que ces deux phases puissent être effectuées dans les mêmes locaux, elles sont souvent menées à bien dans des lieux, voire des pays, différents et parfois par des groupes de trafiquants distincts [7]. De par leur infrastructure et leur savoir-faire en matière d'acquisition et de stockage de tonnes de produits chimiques contrôlés, d'achat ou de fabrication des équipements nécessaires (cuves à réaction, etc.) et de capacités techniques et logistiques de production de drogues et/ou de précurseurs, les organisations criminelles qui maîtrisent la synthèse de l'amphétamine en grandes quantités jouissent d'une position prépondérante sur le marché du captagon. Ces « grossistes » peuvent évidemment fabriquer eux-mêmes des comprimés, mais ils sont aussi en mesure de vendre de l'amphétamine « en vrac » à des tiers qui se chargeront uniquement de la mélanger à d'autres substances (produits de coupe, excipients) et de fabriquer les comprimés. Cette configuration éclatée rend l'offre de ce produit difficile à cerner et à combattre efficacement. Une autre conséquence importante est que, pour qui s'efforce de comprendre l'offre de captagon, la tâche à accomplir en priorité est de chercher d'où provient l'amphétamine.

2011. Ainsi, l'OICS signalait que plus de 75 % (soit près de 19 tonnes) des échanges mondiaux licites de BMK réalisés en 2008 étaient destinés à « deux pays d'Asie occidentale »⁶, dont les autorités avaient autorisé l'importation afin de permettre la fabrication de produits de nettoyage et de désinfection [9]. L'OICS, dans son rapport sur 2010, était plus explicite. Il désignait précisément la Jordanie comme importateur de près de 9 tonnes de BMK destinées à être réexportées vers l'Irak, soit plus de 60 % des échanges mondiaux licites du précurseur dans l'année, tout en s'interrogeant sur la « légitimité » des importations de BMK en Jordanie et en Irak, sachant que de nombreuses autres substances chimiques non précurseurs de drogues permettaient de fabriquer des produits ménagers. Un an plus tard, alors que la guerre civile commençait en Syrie, l'OICS assurait que les analyses montraient une teneur en BMK des produits ménagers de 50 % inférieure à celle annoncée par leur fabricant irakien⁷. Rien de tout cela n'a empêché le royaume hachémite d'autoriser, à nouveau en 2011, l'importation d'environ 50 tonnes de BMK, c'est-à-dire plus de 50 % du total échangé dans le monde cette année-là, toujours pour la fabrication en Irak de ce que l'OICS nommait désormais un « prétendu produit de nettoyage » [10]. L'importation de BMK a finalement été interdite par le gouvernement jordanien en 2012.

Ce sont donc, au total, 98 tonnes de BMK qui ont été importées en Jordanie, sous couvert des autorités du pays, afin d'être réexportées vers l'Irak entre 2008 et 2011, soit plus des deux tiers des échanges mondiaux de BMK durant cette période précédant immédiatement l'éclatement de la guerre syrienne en mars-avril 2011. Il s'agit de la quantité minimale avérée de BMK disponible au Proche-Orient durant la période, sachant que des chargements supplémentaires ont pu y parvenir sans être détectés. Ces 98 tonnes de précurseur permettent théoriquement de synthétiser entre 55 et 65 tonnes d'amphétamine, c'est-à-dire de quoi fabriquer environ 4 milliards de

Amphétamines, précurseurs, captagon : production, trafics et consommation



Source : Laurent Laniel/ réalisation OFDT

comprimés de captagon généreusement dosés à hauteur de 15 milligrammes de principe actif illicite.

Il est toutefois difficile de conclure qu'une telle quantité d'amphétamine a été effectivement synthétisée en Jordanie, en Irak ou dans les pays voisins, car il est possible qu'une partie ait été utilisée pour fabriquer des produits ménagers en Irak. Il est tout aussi possible qu'une proportion ait été réexportée vers d'autres régions de production illicite d'amphétamine, l'Europe par exemple. En effet, les rapports de l'OICS montrent que, depuis le milieu des années 1990 au moins, les pays arabes – surtout l'Irak, la Jordanie et la Syrie – sont le théâtre de nombreuses tentatives de détournement de précurseurs de drogues tels que l'anhydride acétique (héroïne), l'éphédrine et la pseudo-éphédrine (méthamphétamine), le PMK (MDMA) et le permanganate de po-

tassium (cocaïne), dont la plupart ne sont probablement pas destinés à être utilisés au Proche-Orient [11].

Malgré tout, il est vraisemblable qu'une proportion indéterminée du BMK, entré en Jordanie entre 2008 et 2011, ait servi à synthétiser de l'amphétamine pour la fabrication de captagon au Proche-Orient. Les statistiques de l'ONUDD pour la période 2006-2012 indiquent que seuls trois laboratoires clandestins de synthèse d'amphétamine ont été démantelés au Liban en 2011, mais ne contiennent aucune indication

6. Cette appellation collective désigne dans les rapports de l'OICS une vaste région englobant les pays du Proche-Orient et de la péninsule Arabique, ceux du Caucase et d'Asie centrale, et comprenant notamment la Turquie, l'Iran, l'Afghanistan et le Pakistan.

7. Ceci signifierait que, dans le meilleur des cas, seulement la moitié du BMK importé aurait servi à fabriquer les produits en question. Mais l'Organe n'avance aucune hypothèse explicite quant à l'usage réservé aux 50 % restants...

quant à leurs capacités de production [12]. Ce n'est qu'en 2015 qu'un nouveau laboratoire de synthèse d'amphétamine, de grande dimension, a été saisi, là encore au Liban (voir ci-dessous), seul pays du Proche-Orient ayant rapporté le démantèlement de laboratoires de synthèse d'amphétamine depuis plus de quinze ans (voir carte p. 4).

Des « experts » européens présents au Liban

La présence avérée dans la région de spécialistes européens de la synthèse illicite d'amphétamine constitue le second indice de la relocalisation d'une proportion sans doute importante de la production du principe actif du captagon au Proche-Orient. Ainsi, outre des Bulgares, plusieurs « experts » belges et néerlandais ont été repérés dans la région⁸. On l'a vu en février 2016 à l'occasion de l'interpellation au Liban, puis de l'expulsion vers son pays d'origine, du citoyen belge Gert « De Lange » Loenders, l'un des chefs d'une bande multinationale de producteurs de MDMA agissant en Belgique, aux Pays-Bas, en Pologne et en Turquie.

On sait que la synthèse de cette substance nécessite des équipements et des procédés très similaires à celle de l'amphétamine, seuls les précurseurs diffèrent. De fait, en Belgique et aux Pays-Bas, qui forment ensemble l'un des plus importants foyers de production illicite d'amphétamine et de MDMA au monde, les deux drogues sont souvent synthétisées au moyen des mêmes équipements par les mêmes organisations criminelles. Une indication supplémentaire provenant, elle aussi, du Liban suggère que des experts européens participent à la synthèse illicite d'amphétamine au Proche-Orient. Le 29 décembre 2015, les commandos de l'armée libanaise découvrirent à Dar Al-Ouassa, village chiite de la région de la Bekaa, deux sites de production de captagon. L'un était dédié à la synthèse d'amphétamine (et peut-être de BMK) et l'autre à la fabrication des comprimés. On peut légitimement soupçonner que Loenders était le gestionnaire des sites de production de Dar

Al-Ouassa, en partenariat avec, ou pour le compte de membres du clan chiite des Jaafar, trafiquants de drogues notoires propriétaires des locaux abritant les laboratoires⁹. D'autant plus que ce village, comme la Bekaa plus généralement, sert traditionnellement de refuge aux personnes recherchées par les autorités libanaises. La Bekaa est aussi un bastion électoral du Hezbollah, acteur politique très influent au Liban, où il est représenté au gouvernement et dont les milices combattent en Syrie aux côtés des troupes du régime de Damas [13]. Il est donc avéré que de l'amphétamine et des comprimés de captagon sont produits au Proche-Orient, concrètement au Liban et, dans un cas au moins, avec la complicité probable de trafiquants européens. De plus, l'ONUDC indique que, avec le Liban, la Syrie est considérée comme un pays d'origine des comprimés de captagon saisis au Proche-Orient et dans le Golfe. Il est tout à fait possible que de l'amphétamine ait été ou soit encore synthétisée en Syrie, mais il est difficile d'en avoir la certitude.

Production en Syrie ?

La thèse de la production d'amphétamine en Syrie est détaillée dans un rapport de l'ONG Global Initiative against Transnational Organized Crime de novembre 2016 [14]. Le rapport affirme ainsi que des laboratoires ont été découverts en Syrie, notamment dans des zones sous contrôle gouvernemental et dans d'autres contrôlées par le groupe djihadiste du Front (Jabat) Fateh Al-Cham (anciennement nommé Front Al-Nosra et officiellement affilié à Al-Qaida jusqu'en 2016), sans toutefois citer ses sources. Et sans préciser s'il s'agissait de sites de synthèse ou de compression¹⁰. En revanche, l'ONG conclut à l'improbabilité de l'implication de l'État islamique (EI) dans la production ou le trafic de captagon. Autre élément intéressant, Global Initiative fait valoir que les liens politiques et commerciaux entre la Bulgarie communiste et la Syrie baasiste ont permis l'émergence d'alliances entre organisations criminelles syriennes et bulgares dès les années 1980. L'éclatement de la

guerre civile en 2011 aurait initialement provoqué un appel d'air supplémentaire pour l'installation de laboratoires en Syrie, avant d'avoir l'effet inverse, l'évolution des combats entre les diverses factions aux prises menaçant la sécurité des laboratoires et poussant les producteurs à s'installer au Liban (et, peut-être, en Turquie).

En 2011, les autorités syriennes ont rapporté huit saisies individuelles de captagon, totalisant 80 kilos et 77 000 comprimés à l'ONUDC, et indiqué que le captagon avait été produit en Syrie. Mais il est possible que seuls les comprimés aient été produits en Syrie à partir d'amphétamine importée du Liban ou d'ailleurs. Hormis une petite saisie de captagon à Alep en septembre 2010, la Syrie n'est plus mentionnée comme pays producteur, que ce soit par ses propres autorités ou par d'autres, pour les autres années couvertes par l'ONUDC (2010-2015) [15]. S'il existe de fortes présomptions fondées principalement sur des indices en matière de précurseurs (3 chargements de plusieurs tonnes stoppés entre 2010 et 2015 et une saisie de BMK en Syrie en 2012), il n'y a pas d'éléments de preuve, tel que des saisies de laboratoires, dont aucun, synthèse ou compression, n'a jamais été officiellement démantelé en Syrie [16]. Du fait de la guerre qui y sévit, des interceptions de précurseurs et des saisies de captagon à ses frontières, il est aisément compréhensible que l'on soupçonne

8. Source policière, 2016.

9. L'arrestation, le 26 octobre 2015, d'un membre de la famille royale saoudienne, le prince Abdel Mohsen ben Walid ben Abdelaziz, et de 4 autres ressortissants saoudiens à l'aéroport de Beyrouth tandis qu'ils s'approprièrent à embarquer dans un jet privé à destination de Riyad chargé de plus de 2 tonnes de captagon (et d'une quantité indéterminée de cocaïne) a défrayé la chronique. Outre les 5 personnes arrêtées, 4 autres individus en fuite étaient recherchés dans le cadre de cette affaire. D'après des informations obtenues à Beyrouth en mai 2016, l'un de ces individus serait un membre du clan Jaafar qui, bien que sous le coup de multiples mandats d'arrêt, se serait déplacé en personne à l'aéroport Rafic Hariri afin de livrer la cargaison de captagon saisie. Il est difficile de juger de la véracité de cette information, tant les rumeurs abondent autour de cette affaire sur laquelle les autorités libanaises communiquent très peu.

10. En outre, l'ONG fait une lecture erronée des données de saisies de précurseurs et ne semble avoir consulté les rapports de l'OICS évoqués plus haut très sommairement.

que de l'amphétamine soit produite en Syrie¹¹. La Syrie fait actuellement l'objet de sanctions économiques et financières de la part des États-Unis, de la Ligue arabe, de la Turquie et de l'Union européenne. Cela accroît les probabilités que des acteurs impliqués dans le conflit syrien aient recours à la contrebande et à des sources de financement illégales, dont la production et l'exportation de captagon.

Production en Irak, en Jordanie ?

En revanche, il est difficile de concevoir qu'aucune des nombreuses sources consultées n'avance la moindre hypothèse quant à la destinée des presque 100 tonnes de BMK – soit un potentiel de 4 milliards de cachets de captagon – importées sous le couvert des autorités jordaniennes et irakiennes durant les quatre années précédant la guerre en Syrie, et dont une partie au moins a vraisemblablement été utilisée pour synthétiser de l'amphétamine. En dépit des dénonciations répétées de l'OICS et de l'UNODC, aucune enquête ne semble avoir été diligentée à ce sujet en Jordanie ou en Irak. Il semble donc qu'une centaine de tonnes de précurseur du principe actif illicite du captagon importées au Proche-Orient ait tout simplement disparu. Comme déjà indiqué, il est possible que le précurseur ait été réexporté clandestinement depuis l'un ou l'autre de ces pays vers le Liban, la Syrie, la Turquie ou l'Europe, par exemple. Mais il est tout aussi envisageable qu'il ait servi à synthétiser de l'amphétamine en Jordanie et/ou en Irak.

En effet, l'Irak, notamment le nord du pays, aux confins de l'Iran, de la Turquie et de la Syrie, est à l'origine de plusieurs tentatives de détournement de précurseurs chimiques autres que le BMK, en particulier d'énormes quantités d'éphédrine et de pseudoéphédrine (méthamphétamine) ainsi que d'anhydride acétique (héroïne)¹². De plus, l'évaluation des besoins en pseudoéphédrine du pays effectuée chaque année par les autorités irakiennes a été multipliée par 10 entre 2007 et 2010, ce qui, d'après l'OICS, dépasse de loin les besoins légitimes annuels par habitant. L'OICS signale par ailleurs que ses nombreuses de-

mandes de renseignement sur les sociétés irakiennes impliquées dans le trafic de précurseurs n'ont pas eu d'écho auprès du gouvernement irakien [17]. Enfin, les dernières données de saisies de captagon disponibles pour l'Irak indiquent que pas moins de 1,5 tonne de ce produit y a été interceptée en 2010 (<https://data.unodc.org>). Ainsi, comme c'est également le cas pour la Syrie, bien qu'aucun laboratoire d'amphétamine, de méthamphétamine ou d'héroïne n'ait été saisi en Irak depuis 2001, on peut à juste titre se demander si ce pays ne serait pas devenu, en même temps qu'une plaque-tournante du trafic international de précurseurs, un foyer de production de divers stupéfiants, dont le captagon.

Il apparaît ainsi que, alors que des centaines de millions de cachets de captagon sont saisis chaque année dans le monde arabe et que d'énormes quantités de précurseurs d'amphétamine ont été importées au Proche-Orient, seuls quatre laboratoires de synthèse d'amphétamine ont été démantelés officiellement dans la région depuis 2010. La synthèse du principe actif semble donc être peu affectée par la répression, le Liban étant le seul pays à communiquer quelques résultats en la matière. Faut-il en conclure que des laboratoires d'amphétamine existeraient dans d'autres pays dont les services de répression seraient, pour une raison ou pour une autre, moins efficaces que leur homologue libanais ?

■ Usage de captagon et terrorisme djihadiste

Depuis le 13 novembre 2015, il est devenu difficile de lire un article de presse ou de visionner un document télévisé traitant du captagon sans que ce produit ne soit automatiquement associé à la guerre en Syrie et à la commission, en Europe et ailleurs, d'attaques terroristes revendiquées par l'organisation État islamique (EI, « Daech »). Il est en particulier allégué que le captagon aurait été utilisé par les auteurs d'attentats terroristes revendiqués par l'EI et plus largement

par les combattants des groupes djihadistes actifs en Syrie. Certes, l'usage de drogues stimulantes, notamment d'amphétamine, dans le cadre d'opérations militaires est de longue date connue et documentée. De la sorte, cette allégation concernant le captagon revêt une certaine vraisemblance, elle est crédible, devient plausible... et finit bientôt par ne plus faire l'ombre d'un doute. Qu'en est-il ? Et sur quelles données l'association désormais récurrente entre captagon et terrorisme djihadiste est-elle fondée ?

Le Captagon®/captagon et les attentats du 13 novembre 2015 en Île-de-France

À la suite de la parution dans la presse des déclarations d'un témoin indiquant que les responsables de l'attaque du 13 novembre 2015 au Bataclan (Paris), revendiquée par l'EI, ressemblaient à « *des morts-vivants* » et paraissaient être sous l'emprise de drogue, plusieurs médecins et chercheurs¹³ ont exposé dans les médias les effets de la fénétylline, le principe actif du Captagon®. Pourtant, au début du mois de janvier 2016, on apprenait que les autopsies des corps des terroristes du 13 novembre démontraient que ceux-ci n'avaient consommé « *ni stupéfiants ni alcool* » avant de passer à l'acte [17]¹⁴. Ces résultats n'ont pas mis fin à ces allégations au prétexte que les traces de fénétylline disparaissent très rapidement de l'organisme et auraient pu ne pas être détectées par les médecins légistes. S'il est effectivement très difficile de mettre en évidence la prise de la fénétylline au moyen d'examen médico-légaux (voir ci-dessus), le problème n'est pas là puisque le captagon

11. D'autant que l'histoire moderne de ce pays, comme celle du Liban voisin, contient de nombreux exemples de connexion entre production et trafic de drogues (opium, héroïne, haschisch) et acteurs privés et gouvernementaux. Cependant, on ne peut exclure dans ces soupçons une dimension propagandiste. En effet, le régime syrien, allié autrefois du bloc soviétique et désormais de la Russie, de l'Iran et du Hezbollah libanais, n'a bonne presse ni dans les pays occidentaux, ni dans les pays arabes, ni en Turquie.

12. D'après l'OICS, ce sont au total 659 tonnes d'anhydride acétique qui auraient fait l'objet de détournement à destination de l'Irak entre 2007 et 2011.

13. Voir *Sciences et Avenir* du 17 novembre 2015.

14. Ces résultats ont été confirmés le 19 juillet 2016 par l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT) par courriel à l'OFDT.

ne contient de toute façon pas de fénétylline. Et quand bien même, la fénétylline est métabolisée par le corps en théophylline et amphétamine, si bien que ce sont alors des métabolites d'amphétamine, un stupéfiant, qui seraient apparus lors des autopsies. Bref, de nombreux « spécialistes » confondent le médicament et sa contrefaçon [18]. S'il est établi que les auteurs des attentats du 13 novembre 2015 en région parisienne n'ont consommé « *ni stupéfiants ni alcool* » avant de passer à l'acte, de même, aucune allégation de prise de captagon n'a été formulée à l'égard des terroristes de l'aéroport et du métro de Bruxelles du 22 mars 2016, qui faisaient partie de la même cellule de l'EI que ceux de l'Île-de-France. Le captagon n'a pas non plus été mis en cause dans le cadre des divers autres attentats commis depuis 2015 en France, en Belgique, en Allemagne, au Royaume-Uni, au Danemark ou en Suède¹⁵. Concernant l'attentat du 26 juin 2015 en Tunisie, la présence de « drogue » a, début 2017,

été mentionnée par les travaux d'une commission d'enquête britannique, sans précision sur le produit¹⁶.

Conclusion

Le captagon qui circule actuellement sur des marchés de consommation, situés quasi exclusivement dans la péninsule Arabique, n'a plus aucun rapport avec le médicament éponyme.

Ce que l'on appelle captagon désormais n'est dans l'écrasante majorité des cas, et hormis les classiques « arnaques », qu'un « nom de rue » supplémentaire pour l'amphétamine ou speed. Ce produit, relativement banal, était fabriqué jusque dans les années 2000 par des filières balkaniques, bulgares et turques principalement, spécialisées dans la synthèse de l'amphétamine et sa transformation en comprimés. Comme en témoignent les saisies conjuguées de précurseurs,

d'amphétamine et de produits finis, il apparaît que, du fait de l'action policière, une partie de la production s'est relocalisée au plus près des marchés de consommation du golfe persique et notamment au Liban. Ce processus s'est inscrit au Moyen-Orient dans le contexte violent de l'éclatement de la guerre civile en Syrie et de la désintégration de l'Irak, notamment sous les coups des armées djihadistes. La conjonction de ces événements a contribué à alimenter une série de rumeurs et d'allégations. La moindre n'étant pas que le « banal » captagon ne constituerait rien d'autre que la « drogue des djihadistes », la substance par excellence des terroristes de Daech, notamment français, ce que les éléments objectifs ont jusqu'à preuve du contraire régulièrement démenti.

15. L'autopsie du corps de l'auteur de l'attaque d'Orly du 18 mars 2017 aurait révélé des traces d'alcool, de cannabis et de cocaïne.

16. Voir le rapport complet pour de plus amples explications.

Bibliographie

- Des déserts S., « [Captagon, enquête sur la drogue des terroristes](#) », *Vanity Fair*, n° 34, avril 2016.
- ANSM, 2014, [Spécialités pour lesquelles des ATU nominatives ont été octroyées en 2013](#).
- OICS, [Substances psychotropes. Rapport 2015 : Statistiques pour 2014](#). Prévisions des besoins annuels médicaux et scientifiques, New York, Nations Unies, 2016, 329 p.
- UNODC, Global synthetic drugs assessment. Amphetamine-type stimulants and new psychoactive substances, New York, United Nations Office on Drugs and Crime, 2014, 88 p.
- UNODC, World drug report 2016, New York, United Nations Office on Drugs and Crime, 2016, 174 p.
- ISF, Major drug seizing in 2012, 2013, 2014, 2015 [données de saisies de la police libanaise remises à l'auteur (documents imprimés)], Beyrouth, 18 mai, Directorate General of the Internal Security Forces, Drug Enforcement Bureau, 2016.
- EMCDDA et Europol, EU Drug markets report: In-depth analysis, Lisbon, EMCDDA ; Europol, Joint publications, 2016, 188 p.
- UNODC, Amphetamines and ecstasy: 2008 global ATS assessment, Vienna, United Nations Office on Drugs and Crime, 2008, 124 p.
- OICS, Précurseurs et produits chimiques fréquemment utilisés dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 2008 sur l'application de l'article 12 de la Convention des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988, New York, Nations unies, 2009, 94 p.
- OICS, Précurseurs et produits chimiques fréquemment utilisés dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 2011 sur l'application de l'article 12 de la Convention des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988, New York, Nations unies, 2012, 128 p.
- OICS, Précurseurs et produits chimiques fréquemment utilisés dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. Rapport de l'OICS pour 1998 sur l'application de l'article 12 de la Convention des Nations unies de 1988, New York, Nations Unies, 1999, 88 p.
- UNODC, World drug report 2016. Illicit manufacture. Number of clandestine laboratories detected, 2011-2013, New York, United Nations Office on Drugs and Crime, 2016, 24 p.
- Stephan L., « [Liban. La plaque tournante du Captagon](#) », *Le Monde*, 5 août 2016.
- Global Initiative against Transnational Organized Crime, [The nexus of conflict and illicit drug trafficking](#). Syria and the wider region, 2016, 48 p.
- UNODC, 2017, [IDS Report 2010-2015](#), Individual Drug Seizure Report as Reported by Country/Territory Representatives.
- OICS, Précurseurs et produits chimiques fréquemment utilisés dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 2012 sur l'application de l'article 12 de la Convention des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988, New York, Nations unies, 2013, 138 p.
- Pelletier E., « [Les terroristes n'étaient pas drogués](#) », *Le Parisien*, 5 janvier 2016.
- Rédaction d'Allodocteurs.fr, « [Le captagon, la drogue des djihadistes](#) », *France info*, 3 juillet (mis à jour le 19 novembre) 2015.

L'ouvrage de Norman Ohler, journaliste et écrivain, fruit d'un travail en profondeur dans les archives des compagnies pharmaceutiques et de l'armée, est centré sur les rapports complexes entre la société et l'État en Allemagne à l'époque du national-socialisme et la question des drogues, à travers notamment du cas de la pervitine.

La pervitine est un médicament dont le principe actif est la méthamphétamine prescrit comme remède à la dépression, la fatigue et même la frigidité... Breveté en 1937, produit par les laboratoires Temmler à partir de 1938, puis commercialisé sans ordonnance dans un premier temps, ce médicament rencontre rapidement un esprit du temps marqué par la mobilisation totale de l'Allemagne, investie pleinement dans son projet interne de remodelage racial et externe de revanche sur les vainqueurs de 1918. De la simple ménagère au général de la Wehrmacht en passant par l'ouvrier et l'étudiant, la pervitine va devenir l'objet d'une véritable consommation de masse de 1939 à 1945, dans le cadre de la militarisation de chaque aspect de la vie de la société allemande. L'engouement pour les effets de la méthamphétamine est tel qu'on la retrouve jusque dans de banals biens de consommation comme le chocolat. De fait, à la fin des années 1930, le tube de trente comprimés à l'étiquette orange et bleue devient un objet presque familier dans la société allemande. Pourtant, les nazis étaient largement hostiles à l'usage de psychotropes. La cocaïne, dont l'industrie pharmaceutique allemande par l'intermédiaire de Merck, est la plus grosse productrice au monde, par exemple, très consommée en Allemagne dans les années 1920, est pour eux le symbole de la corruption et de la décadence de la République de Weimar. Elle est en outre associée au péril racial, produit du complot juif visant à la corruption de la jeunesse allemande. Cette détestation s'étend d'ailleurs à l'alcool et au tabac, symboles d'une société dégénérée et avec lesquels l'homme nouveau, racialement sain, se doit, sur le modèle du chef abstinent Adolf Hitler, de rompre. Dès 1933, l'État adopte une législation extrêmement stricte, réprimant l'usage de cocaïne et d'héroïne, fondée sur une injonction thérapeutique radicale, prévoyant l'internement forcé des contrevenants jusqu'à deux ans. Cependant, cette vision d'un monde sans drogues ne résiste pas (malgré la prise de conscience des plus hautes autorités sanitaires des effets secondaires désastreux de la pervitine) aux nécessités de l'heure et à la convergence des intérêts économiques des surpuissantes industries chimiques et pharmaceutiques nationales et des impératifs de la mise sur le pied de guerre de toute une société. Ainsi, c'est l'armée allemande qui va devenir le plus gros consommateur du « médicament ». En 1940, celle-ci commande plusieurs dizaines de millions de comprimés en vue des campagnes militaires qui s'annoncent sur le front occidental. Si la pervitine est utilisée par les soldats pendant la campagne de Pologne en 1939, c'est celle de France qui va donner lieu à des consommations massives, les effets spécifiques de la méthamphétamine (lutte contre le sommeil et la faim) rencontrant les besoins d'une guerre-éclair (*blitzkrieg*) faite d'offensives et de manœuvres tactiques incessantes, nécessitant une disponibilité et réactivité permanentes du soldat. Les victoires retentissantes de juin 1940 vont accentuer l'addiction de l'armée allemande à la méthamphétamine, et celle-ci va désormais faire partie du quotidien de l'armée, de la Russie à la Sicile, jusqu'à la défaite finale. L'usage de stimulants ne fut bien sûr pas l'apanage des Allemands (pilotes de la Royal Air Force, kamikazes japonais, etc.), mais ce que montre de manière saisissante cet ouvrage, c'est que nulle société auparavant n'avait poussé aussi loin l'addiction de masse aux fins de mobilisation totalitaire du corps social. Après la guerre, la pervitine connaîtra, avant d'être classée comme stupéfiant, une postérité dans le cadre du sport de compétition en République fédérale allemande (RFA), mais aussi en République démocratique allemande (RDA) où son inventeur, le docteur Fritz Hauschild, sera le grand responsable des programmes scientifiques de dopage des athlètes de haut niveau. Le sport n'est-il pas, après la guerre, la continuation de la politique par d'autres moyens ?

Michel Gandilhon



Norman Ohler

L'Extase totale, le III^e Reich, les Allemands et la Drogue

La Découverte, 2016

À signaler

Drogues, enjeux internationaux signale quelques rapports et publications récents en relation avec la question de l'offre de drogues.

Ouvrages

GUÉDON (C.), PERRIER (N.), *Une ville sous emprise, Saint-Ouen ou la loi du cannabis*, Éditions du Rocher, 2016.

Deux journalistes qui connaissent très bien le terrain ont enquêté sur l'implantation du trafic de cannabis dans ce lieu névralgique, sous influence, aux portes de Paris. La chronique dynamique fait intervenir habitants, consommateurs, chercheurs, policiers ou guetteurs... 280 pages pour relater une histoire qui ressemble souvent à une impasse.

SAMSON (M.), *Marseille en procès, la véritable histoire de la délinquance marseillaise*, La Découverte, 2017.

Après Saint-Ouen, Marseille. L'auteur, ancien correspondant du Monde en PACA, se livre dans cet ouvrage à la déconstruction de la mauvaise réputation de Marseille, réduite trop souvent à son statut médiatique de « capitale du crime ».

KAMIENSKI (L.), *Les Drogues et la guerre, de l'Antiquité à nos jours*, Éditions Nouveau Monde, 2017.

Du cannabis au captagon, des guerres antiques aux guerres modernes, l'historien polonais explore les relations consubstantielles entre les conflits armés et l'usage de drogues. Une fresque vulgarisatrice qui souffre toutefois d'un grand nombre d'approximations, sur le conflit syrien singulièrement.

LOVELL (J.), *La Guerre de l'opium, 1839-1842*, Buchet-Chastel, 2017.

Universitaire, spécialiste notamment de la Chine moderne, Julia Lovell s'intéresse plus particulièrement aux dimensions idéologiques qui ont présidé à la première guerre de l'opium. À la modernité et au mouvement invoqués par les Britanniques répondant du côté chinois un nationalisme « xénophobe », qui perdure jusqu'à aujourd'hui.

Rapports

EMCDDA, *Rapport européen sur les drogues, tendances et évolutions*, Lisbonne, 2017.

Ce rapport annuel, divisé en trois grands chapitres consacrés à l'offre, aux usages et aux problèmes et réponses, de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies dresse un panorama continental des principales tendances en matière de drogues. Bouleversement du marché du cannabis, résurgence de la cocaïne, menace des opiacés de synthèse, développement continu des NPS, tels sont les grands constats à retenir de ce cycle d'observation.

Le rapport est téléchargeable gratuitement sur le site de l'observatoire : <http://www.emcdda.europa.eu/system/files/publications/4541/TDAT17001FRN.pdf>

DROGUES, ENJEUX INTERNATIONAUX

Directrice de la publication : Ivana Obradovic

Coordination rédactionnelle : Michel Gandilhon (OFDT), Julie-Émilie Adès (OFDT)

Comité de rédaction : Laurent Laniel (EMCDDA), Jean-Pierre Daval (OCRTIS), Stéphane Quéré (CrimOrg.com), David Weinberger (INHESJ)

Documentation : Isabelle Michot, Anne de l'Eprevier

Infographiste : Frédérique Million

Remerciements pour leur relecture : Anne de l'Eprevier, Maitena Milhet, Thomas Néfau et Christophe Palle (OFDT) ainsi qu'à Frédérique Million pour la cartographie. Remerciements à la division renseignement et stratégie de l'OCRTIS



Observatoire français des drogues et des toxicomanies

3, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La-Plaine cedex
Tél. : 01 41 62 77 16
Fax : 01 41 62 77 00
e-mail : ofdt@ofdt.fr